

Séance du lundi 25 mars 2024

(Présidente : Ariane Annen Devaud)

Extrait du procès-verbal

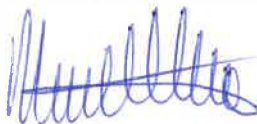
- Vu le rapport de la Municipalité du 29.01.2024 ;
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal décide :

de prendre acte du rapport de la Municipalité et de classer le postulat « *Opportunité de promotion ou de mise en place d'installations chaleur-force* ».

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

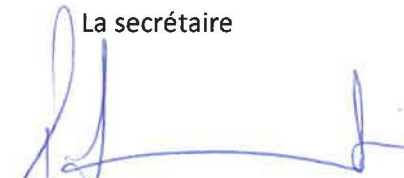
La présidente



Ariane Annen Devaud



La secrétaire



Alexandra Magnenat